

États financiers des

**CLUBS GARÇONS ET FILLES  
DU CANADA**

Exercice clos le 31 décembre 2014

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration des Clubs Garçons et Filles du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Clubs Garçons et Filles du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, les états des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Clubs Garçons et Filles du Canada au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## **ÉBAUCHE**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

---

Toronto, Canada

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Bilan

Au 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 920 955 \$	1 327 328 \$
Placements (note 2)	5 672 071	5 331 959
Subventions et autres débiteurs (notes 3 et 4)	459 248	418 418
Charges payées d'avance	104 914	75 943
	<u>8 157 188</u>	<u>7 153 648</u>
Immobilisations (note 5)	334 333	410 972
	<u>8 491 521 \$</u>	<u>7 564 620 \$</u>
<b>Passif et soldes des fonds</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 6)	890 046 \$	1 030 939 \$
Apports reportés (note 7)	5 397 925	4 748 370
	<u>6 287 971</u>	<u>5 779 309</u>
Apport en immobilisations reporté	—	2 654
Incitatifs à la location reportés (note 8)	153 107	174 975
Soldes des fonds		
Fonds d'administration générale		
Investissements en immobilisations	181 226	233 343
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 9)	162 915	308 628
Fonds non affectés	649 694	465 283
	<u>993 835</u>	<u>1 007 254</u>
Fonds affectés		
Fonds en fiducie de la Fondation J.W. McConnell	63 523	140 178
Fonds de bourses d'études	993 085	460 250
	<u>1 056 608</u>	<u>600 428</u>
	<u>2 050 443</u>	<u>1 607 682</u>
Engagements (note 12)		
Garanties (note 13)		
	<u>8 491 521 \$</u>	<u>7 564 620 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE État des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	Fonds affectés			2014	2013
	Fonds d'administration générale	Fonds en fiducie de la Fondation J.W. McConnell	Fonds de bourses d'études	Total	Total
<b>Produits :</b>					
Dons (note 10)	7 064 817 \$	– \$	642 000 \$	7 706 817 \$	7 375 317 \$
Événements spéciaux	1 061 177	–	–	1 061 177	999 446
Gouvernement	394 371	–	–	394 371	621 795
Cotisations, frais de service et frais des événements (note 11)	551 445	–	–	551 445	522 329
Services gérés	104 575	–	–	104 575	104 834
Revenu de placement et produits divers	72 496	–	13 585	86 081	54 435
Fondation Clubs Garçons et Filles du Canada	290 000	90 000	–	380 000	528 000
	9 538 881	90 000	655 585	10 284 466	10 206 156
<b>Charges :</b>					
Aide aux clubs, aux programmes et aux services	2 271 389	8 919	–	2 280 308	2 158 436
Subventions pour des activités précises	4 262 326	157 736	–	4 420 062	4 628 665
Programmes nationaux	1 485 844	–	–	1 485 844	1 299 629
Bourses	127 722	–	122 750	250 472	235 332
Gouvernance	180 251	–	–	180 251	131 831
	8 327 532	166 655	122 750	8 616 937	8 453 893
Amortissement des immobilisations	92 008	–	–	92 008	145 346
Administration	752 067	–	–	752 067	1 065 495
Événements spéciaux	380 693	–	–	380 693	449 523
	9 552 300	166 655	122 750	9 841 705	10 114 257
Excédant (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(13 419)	(76 655)	532 835	442 761	91 899
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	1 007 254	140 178	460 250	1 607 682	1 488 401
Actif transféré (note 16)	–	–	–	–	27 382
<b>Soldes des fonds à la clôture de l'exercice</b>	<b>993 835 \$</b>	<b>63 523 \$</b>	<b>993 085 \$</b>	<b>2 050 443 \$</b>	<b>1 607 682 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

## ÉBAUCHE État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges :		
Fonds d'administration générale	(13 419) \$	(292 287) \$
Fonds affectés	456 180	384 186
Amortissement sans effet sur la trésorerie :		
Apport en immobilisations reporté	(2 654)	(3 365)
Immobilisations	92 008	145 346
Incitatifs à la location reportés	(21 868)	(21 875)
	510 247	212 005
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	(40 830)	636 748
Charges payées d'avance et autres	(28 971)	(5 496)
Créditeurs et charges à payer	(140 893)	673 762
Apports reportés	649 555	2 790 053
Portion en trésorerie de l'actif net transféré (note 16)	–	27 382
	949 108	4 334 454
Activités d'investissement :		
Achats de placements	(6 841 746)	(6 613 000)
Produits des ventes de placements	6 501 634	2 996 177
Acquisition d'immobilisations	(15 369)	(88 348)
	(355 481)	(3 705 171)
Augmentation de la trésorerie	593 627	629 283
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 327 328	698 045
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 920 955 \$	1 327 328 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

**ÉBAUCHE** Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

Les Clubs Garçons et Filles du Canada (l'« organisme ») ont été constitués en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Ils visent également à favoriser la formation et la croissance des Clubs Garçons et Filles au Canada.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, à condition que certaines exigences en matière de sorties de fonds soient remplies. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation des Clubs Garçons et Filles du Canada (la « Fondation »), puisqu'il en tire une part importante de son financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des clubs ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers.

## 1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

### a) Comptabilité par fonds

Les présents états financiers ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la présentation des apports affectés.

Le Fonds en fiducie de la Fondation J. W. McConnell a été créé pour administrer certains fonds reçus de la Fondation. Ces fonds sont distribués aux clubs et au bureau national, et servent à couvrir le coût de projets spéciaux et certains frais d'administration.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

Le Fonds de bourses d'études a été créé pour administrer certains fonds de donateurs liés à des programmes précis. Ces fonds seront distribués à des jeunes sous forme de bourses ou de bourses d'études au moment de leur graduation au programme. Les montants détenus en fiducies s'établissent comme suit :

---

Génération futures	267 871 \$
Visez la réussite Rogers	725 214

---

### b) Constatation des produits

Les dons et subventions affectés sont comptabilisés à titre de produits dans les fonds affectés correspondants. Tous les dons et subventions affectés pour lesquels aucun fonds affecté n'a été établi sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les dons et subventions non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant devant être reçu peut faire l'objet d'une estimation au prix d'un effort raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

L'apport en immobilisations reporté est amorti sur la durée de vie des immobilisations auxquelles il se rapporte.

Le revenu de placement affecté est comptabilisé à titre de produits du fonds affecté approprié. Le revenu de placement non affecté est comptabilisé dans le Fonds d'administration générale lorsqu'il est gagné.

Les cotisations et les frais des événements sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale lorsque les services sont rendus.

### c) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

### d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

---

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée restante du bail
Site Web	3 ans

---

### e) Incitatifs à la location reportés

L'organisme détient un incitatif à la location reporté lié au remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement qui portent sur des améliorations locatives et qui seront amorties sur la durée du bail.



# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### f) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

### g) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux clubs », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

### h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Placements

Les placements sont constitués de certificats de placement garanti encaissables et non rachetables portant intérêt; ils se composent de ce qui suit :

2014			2013		
Juste valeur	Échéance	Taux d'intérêt	Juste valeur	Échéance	Taux d'intérêt
404 584 \$	9 mai 2015	1,20 %	601 483 \$	11 octobre 2014	1,10 %
405 545	14 mai 2015	1,20 %	1 201 230	28 novembre 2014	1,10 %
725 214	11 novembre 2015	1,20 %	313 111	19 décembre 2014	1,00 %
1 850 868	16 décembre 2015	1,07 %	601 901	11 octobre 2014	1,41 %
267 871	15 décembre 2015	1,07 %	801 021	28 novembre 2014	1,37 %
1 009 090	9 mai 2015	1,40 %	604 213	13 mai 2014	1,10 %
1 008 899	14 mai 2015	1,40 %	604 213	13 mai 2014	1,10 %
			604 787	13 mai 2014	1,25 %
5 672 071 \$			5 331 959 \$		

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 3. Subventions et autres débiteurs

Les subventions et autres débiteurs sont comptabilisés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1 582 \$ (102 439 \$ en 2013).

## 4. Opérations et soldes entre apparentés

Les subventions et autres débiteurs comprennent un montant de 68 761 \$ (70 820 \$ en 2013) à recevoir de la Fondation. En 2013, le montant à payer à la Fondation, qui s'élève à 1 400 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 380 000 \$ (528 000 \$ en 2013) de subventions de la Fondation et versé 21 866 \$ (20 820 \$ en 2013) en frais remboursables au nom de la Fondation.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

## 5. Immobilisations

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	101 328 \$	88 247 \$	13 081 \$	2 068 \$
Mobilier et matériel de bureau	172 824	152 956	19 868	36 092
Améliorations locatives	458 764	201 554	257 210	293 953
Site Web	304 458	260 284	44 174	78 859
	1 037 374 \$	703 041 \$	334 333 \$	410 972 \$

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2014 comprennent des remises gouvernementales à payer de 8 535 \$ (27 015 \$ en 2013) au titre des cotisations sociales.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

## 7. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents donateurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2014	2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 748 370 \$	1 958 317 \$
Montants reçus	7 750 240	9 993 372
Montants constatés comme produits	(7 100 685)	(7 203 319)
Solde à la clôture de l'exercice	5 397 925 \$	4 748 370 \$

## 8. Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés représentent le remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement faites par l'organisme qui portent sur des améliorations locatives à titre d'incitatif à conclure un contrat de location à long terme. Au cours de l'exercice 2012, l'organisme a bénéficié de 218 725 \$ à titre d'incitatif en vertu d'un nouveau bail conclu avec le locateur. De ce montant, une tranche de 65 618 \$ (43 750 \$ en 2013) a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2014.

## 9. Affectations d'origine interne

Les affectations au Fonds d'administration générale ont été établies par le Conseil d'administration. Ces fonds ont été affectés à une fin particulière afin de financer les activités nécessaires pour que l'organisme réalise ses priorités stratégiques au cours des prochains exercices. Les fonds grevés d'affectations d'origine interne ne peuvent pas être consacrés à d'autres fins sans l'approbation du Conseil d'administration.

## 10. Dons

Les dons comprennent un montant de 141 358 \$ (360 833 \$ en 2013) sous forme d'apport en nature.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

## 11. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2014	2013
Frais :		
Cotisations	398 185 \$	349 670 \$
Autres	–	87 237
Conférence nationale	109 896	–
Conférence nationale de la jeunesse	–	52 445
Autres événements	43 364	32 977
	<u>551 445 \$</u>	<u>522 329 \$</u>

## 12. Engagements

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation, à effectuer les paiements annuels minimaux suivants au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

2015	263 800 \$
2016	263 800
2017	263 800
2018	263 800
2019	258 000
Par la suite	732 400
	<u>2 045 600 \$</u>

## 13. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie. Les principales garanties de l'organisme assujetties aux obligations d'information sont les suivantes :

- L'organisme a donné une garantie en vertu des modalités du bail du siège social, ce qui constitue la norme pour de telles ententes. Selon les modalités de l'entente, l'organisme serait responsable envers des contreparties pour une perte liée au non-respect des modalités du bail. À la clôture de l'exercice, il n'existait aucune obligation à l'égard de cette garantie.

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 13. Garanties (suite)

- b) Une garantie a été accordée à tous les administrateurs et/ou dirigeants de l'organisme relativement à leurs activités au nom de l'organisme. L'organisme détient une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants afin d'atténuer le coût de toute future action en justice potentielle future. Aucune réclamation n'a été faite jusqu'ici et, à la clôture de l'exercice, aucune ne l'était relativement à cette garantie.

## 14. Gestion des risques

Les placements sont surtout exposés aux risques de taux d'intérêt et de marché. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2013.

### a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'organisme. L'organisme gère ce risque en achetant des certificats de placement garanti et en étalant les échéances des titres détenus.

### b) Risque de marché

Le risque de marché découle des opérations sur titres. Les fluctuations du marché exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme réduit ce risque en investissant dans des certificats de placement garanti.

## 15. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service :

	%	2014	%	2013
Aide aux clubs	49	1 539 124 \$	44	1 385 862 \$
Programmes nationaux	22	693 354	20	638 803
Gouvernance	3	106 429	3	108 406
Administration	26	804 078	33	1 009 728
		3 142 985 \$		3 142 799 \$

# CLUBS GARÇONS ET FILLES DU CANADA

ÉBAUCHE Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 16. Actif net transféré

En 2010, conformément à une décision de ses membres visant à consolider sa mission dans chacune des régions, l'organisme a adopté un modèle de gouvernance intégré et a officiellement intégré ses activités régionales et nationales. Les régions ont alors transféré leur actif non affecté au bureau national. Les entités provinciales constitutives sont maintenues en Alberta, en Ontario et en Nouvelle-Écosse afin de recevoir du financement pour les Clubs Garçons et Filles de leurs provinces respectives. Au cours de 2014, une demande a été déposée au Bureau du Tuteur et curateur public en Ontario pour la dissolution des Clubs Garçons et Filles (Ontario).

	2014	2013
Actif non affecté :		
Alberta	– \$	1 636 \$
Ontario	–	1 250
Nouvelle-Écosse	–	24 496
	– \$	27 382 \$